

rompit la sorcière : ce n'est pas moi qui manquerai au rendez-vous que je t'assigne. Hé ! bon Dieu, j'ai à peine quatre-vingts ans ! acheva-t-elle avec un lugubre ricanement.

Le pauvre insulaire demeurerait tout interdit, ne sachant que penser d'une assurance aussi imperturbable,

— Me donnes-tu ta parole que tu reviendras ici en juin 1857 ? reprit la vieille.

— Si je suis vivant, oui je reviendrai, répondit Pierre Bouet, qui se leva pour partir.

— A la bonne heure, mon garçon ! Tu peux vivre en paix jusqu'à cette date : ta fille n'a rien à redouter.

— Pas même la possibilité de tourner en loup-garou ?

— Qui t'a prédit cela ?

— Antoine.

— Ah ! ah ! fit la Démone, dont un singulier sourire plissa les lèvres. J'empêcherai cela par mes conjurations. Tu pourras rassurer ton excellent frère à cet égard.

— Je n'y manquerai pas, allez ! répliqua vivement Pierre, avec une pointe d'ironie.

Puis, se coiffant de son bonnet de laine et soulevant la planche de la porte :

— Comme ça, il est inutile aussi que je tue mon chien, pas vrai, la mère ?

— Pourquoi tuer ton chien ?

— Pour en faire du savon et laver la petite avec.

— C'est encore Antoine, je suppose, qui t'a conseillé cela ?

— Oui.

— Le bon frère que cet Antoine ! il prévoit tout. C'était une des premières précautions à prendre. Mais du moment que je me charge d'empêcher les sorts d'arriver à ta petite fille d'adoption, tu peux dormir tranquille et garder ton chien.

— Ah ! grand merci, mère Démone... C'est que je n'aurais pas pu m'y résoudre, voyez-vous ! Allons, adieu !

— Au revoir, mon garçon ! à l'année 1857 !

Pierre Bouet regagna sa voiture et reprit au grand trot le chemin de Saint-François.

Quant à Antoine, il demeura longtemps encore en tête-à-tête avec la sorcière, et ce ne fut que tard dans la journée qu'il rentra chez lui.

(A continuer.)

Histoire.

[Pour l'Album des Familles.]

QUALITÉS

DES

CANADIENS.

(Suite.)

Troisième Partie.

Les Canadiens Loyaux.



LES Canadiens sont de loyaux sujets, a dit Lord Dufferin, et longtemps avant lui, nous l'avions prouvé.

Par nos lois, notre religion et nos habitudes, nous aimons à conserver les institutions qui nous régissent.

Notre loyauté n'est pas une loyauté de spéculation, de caprice ou d'intérêts calculés, mais une loyauté raisonnée et inspirée par le respect pour le pouvoir établi.

Si, à une époque malheureuse de notre histoire, on trouve quelques Canadiens poussés à la révolte par des abus et la tyrannie, tirant sur le drapeau qu'ils avaient défendu en 1812, c'est que depuis un demi-siècle nous étions abreuvés d'amertume et que le joug était devenu insupportable. Une administration corrompue qui voulait nous traiter de la manière la plus odieuse en est seule la cause et doit en porter la responsabilité.

D'ailleurs la véritable loyauté ne s'allie pas au servilisme.

Lorsque l'Angleterre songea sérieusement à nous rendre justice, on nous trouva aussi fideles qu'autrefois à notre serment d'allégeance.

“ Un peu plus de justice égale, disait Sir Paschal Taché, en 1846, et je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien